

DOCUMENTS À FOURNIR

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :
Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

Documents pour le(s) visa(s) Egypte E-Visa Tourisme :

1 Page d'identité du passeport (en scan-couleur ou photo ou copie) :

- Il s'agit de la page du passeport avec votre date de naissance, numéro de passeport etc.
- Le passeport doit être signé et **valide au moins 6 mois après la sortie prévue** du pays.
- Il est conseillé d'avoir un passeport de bonne qualité avec au moins 2 pages vierges face à face.
- Pour que votre e-visa soit délivré par les autorités sans retard, merci de nous transmettre une bonne qualité : **toutes les informations sur la page de passeport doivent être lisibles.**

NB : Notre agence ne peut pas être intermédiaire dans le cadre d'une demande de e-visa Egypte avec un passeport hors-UE ou un titre de voyage pour réfugié.

4 réponses (en répondant à l'email de confirmation de commande) :

- Quelle est votre situation professionnelle (métier) ?
- Êtes-vous : célibataire, marié, veuf, divorcé ?
- Quelles sont les coordonnées de votre hôtel d'arrivée en Egypte : nom, adresse, téléphone, email.
- Êtes vous déjà allé(e) en Égypte ? (oui / non). Si oui : quelles sont les dates approximatives de votre précédent voyage + quelle était votre premier hôtel ?

Ces informations nous permettront d'obtenir votre e-visa.

Supplément uniquement pour les PASSEPORTS EUROPÉENS NON-FRANÇAIS éligibles à ce e-visa :
Merci de nous indiquer votre ADRESSE DE DOMICILE dans votre email d'envoi de documents.